



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reserve

Question écrite n° 39889

Texte de la question

M Charles Hernu attire l'attention de M le ministre de la défense sur les 45 officiers généraux du cadre de réserve qui ont signé un appel en faveur de M Jacques Chirac alors qu'ils ont du recevoir, comme tous les officiers généraux qui entrent dans la réserve, le memento qui les oblige au devoir de réserve. Il s'étonne que des officiers généraux du cadre de réserve puissent mettre en cause une politique de défense qui a obtenu aussi bien l'agrément du chef de l'Etat que du Premier ministre, la loi de programmation militaire ayant été votée à la quasi-unanimité. Le fait que tous les officiers généraux puissent ainsi s'exprimer, contrairement à toute tradition républicaine, quatre jours avant un scrutin décisif pour notre pays, est inacceptable. En conséquence, il lui demande quelles sanctions il a prévues pour les 45 officiers généraux du cadre de réserve quand on sait qu'autrefois l'amiral Sanguinetti a été sanctionné pour des déclarations individuelles sensiblement moins graves.

Données clés

Auteur : [M. Hernu Charles](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39889

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1936